Eglise Saint-Hilaire de Melle (MH n°71)

Considérée comme un joyau de l'architecture romane, cette église construite en deux parties (vers 1090 puis vers 1150) est classée au titre des Monuments Historiques ainsi qu'au patrimoine Mondial de l'UNESCO. Nichée au bord de la Béronne, c'est aujourd'hui la seule église de Melle encore utilisée pour le culte. En 2003, une réflexion a été engagée pour la restauration du chœur qui a abouti à un aménagement atypique composé d'un bloc de marbre qui créé un contraste entre le modernisme du chœur et le reste du bâtiment. L'enjeu de ce monument est fort.

L'église est logée dans le creux de la vallée de la Berrone dont le relief encaissé masque les visibilité en direction du projet éolien. La trame bâtie dense qui environne le site ne permet aucune covisibilité. *L'impact du projet éolien sur ce monument est évalué comme nul.*

Eglise de Saint-Génard (MH n°72)

Ce petit édifice roman construit au XI^{ème} siècle est classé au titre des Monuments Historiques et considéré comme l'un des plus beaux témoignages de l'art roman en pays Mellois. *L'enjeu de ce monument* est modéré.

Malgré sa position sur un léger relief, le contexte densément boisé autour de l'église masque les visibilités en direction du projet éolien. Des perceptions sont identifiées depuis la D44 en direction de l'éolienne E3 qui apparaît dans l'axe de la route, mais sans covisibilité possible avec le monument, car localisé dans le dos de l'observateur. L'impact du projet éolien est évalué comme nul.

Ancien hospice à Melle (MH n°73)

L'édifice date du XVIIème siècle et fait l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques pour sa porte provenant du prieuré de Puyberlant. *L'enjeu de ce monument est modér*é.

Construit sur un relief au sein de la ville, l'hospice dispose d'une vue potentiellement plus dégagée sur les alentours et en direction du projet éolien. Le contexte urbain et la végétation empêchent toutefois de percevoir les éoliennes. L'impact du projet éolien sur ce monument est évalué comme nul.

Eglise Saint-Pierre à Melle (MH n°74)

Cette église romane du XIIème siècle est classée au titre des Monuments Historiques. Ses proportions harmonieuses et son clocher carré au toit pyramidal en font ses qualités. *L'enjeu de ce monument est modéré*.

Implantée sur un versant orienté à l'ouest (ZIP à l'est) ce monument ne dispose d'aucune relation visuelle avec le projet éolien. La trame bâtie dense masque également les covisibilités potentielles. *L'impact du projet éolien sur ce monument est évalué comme nul.*

Eglise Saint-Savinien à Melle (MH n°75)

Cette église du XI^{ème} siècle est surmontée d'un clocher roman. Parmi les trois églises de Melle, c'est la seule qui se trouvait au sein des murs de la ville médiévale. Malgré les incendies de la Guerre de Cent Ans et des Guerres de Religions, l'édifice est en bon état à la Révolution. En 1801, elle est convertie en prison jusqu'en 1926. Restaurée, elle accueille aujourd'hui des manifestations culturelles. *L'enjeu de ce monument est modéré*.

Le contexte densément bâti dans lequel se trouve ce monument masque les visibilités depuis les abords immédiats de l'église. Les perceptions potentielles depuis l'esplanade sont en réalité masquées par les bâtiments proches. L'impact du projet éolien sur l'église Saint-Savinien à Melle est évalué comme nul.

Palais de justice de Melle (MH n°76)

L'édifice est un ancien hôtel attesté depuis le XIV^{ème} siècle transformé en palais de justice en 1846 dans un style néo-gothique. Le tribunal est agrandi par une nouvelle construction en 1863 et les deux tours arrières sont entièrement médiévales. *L'enjeu de ce monument est modéré*.

Implanté au cœur du tissu urbain sans recul vis-à-vis des autres constructions, le Palais de Justice ne présente aucune relation visuelle avec le projet éolien en raison des masques bâtis. L'impact du projet éolien vis-à-vis de ce monument est évalué comme nul.

Eglise St-Léger-lès-Melle à St-Léger-de-La-Martinière (MH n°78)

L'église d'origine romane a été détruite en grande partie par les protestants en 1574 avant d'être restaurée. Des opérations de restauration sont évoquées au XVIII et XIXème siècle. Le portail est de style gothique flamboyant. *L'enjeu de ce monument est faible*.

Un bosquet proche du monument s'interpose entre l'église et le projet éolien et masque les visibilités vers ce dernier. Dans le secteur, essentiellement composé d'habitat pavillonnaire, quelques covisibilités sont identifiées entre le clocher de l'église et la partie haute des éoliennes. On identifie ainsi quelques perceptions conjointes depuis le chemin des Talles, au sud du monument. Les abords du cimetière permettent également quelques covisibilités mais dans un angle visuel assez élevé (environ 100°). L'impact du projet éolien sur ce monument est évalué comme faible.

Eglise de Maisonnay (MH n°79)

Cette église datée du Moyen-Age est classée au titre des Monuments Historiques pour son portail sculpté. *L'enjeu de ce monument est modéré*.

Les abords de l'église permettent une vue dégagée en direction du projet éolien néanmoins, la présence d'une trame bocagère proche même épars, filtre les visibilités en direction des éoliennes. L'impact du projet éolien sur l'église de Maisonnay est évalué comme faible.